



Buts de l'unité d'enseignement :

Menuiserie Pratique des assemblages de base – niveau 1

Conditions d'admission

- Avoir 16 ans ou être âgé d'au moins 15 ans et avoir suivi 2 années dans l'enseignement secondaire de plein exercice;
- Être porteur du certificat d'études de base (CEB);
- OU réussir un test d'admission.

Finalités particulières de l'unité d'enseignement

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant de :

- Développer des savoirs, savoir-faire et savoir être qui lui permettront au départ d'une épure, en respectant un mode opératoire, de réaliser manuellement et mécaniquement des assemblages de base ;
- Découvrir les assemblages de base, les machines et outillages rencontrés dans un atelier de menuiserie ;
- Développer des compétences de communication, d'organisation, d'observation et de réflexion technique.

Titre délivré

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement " Ouvrier menuisier : pratique des assemblages de base de la menuiserie – niveau 1 " .